

Le programme BCI

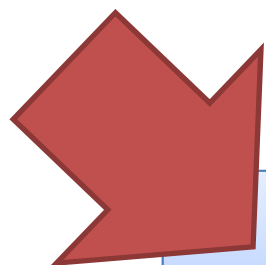


*Guide à lire
attentivement avant de
faire une démarche de
candidature BCI*

PARTICIPATION
AU PROGRAMME
DU **B**UREAU DE **C**OOPERATION
INTERUNIVERSITAIRE
Échange avec le Québec
Candidature 2021/2022



Depuis **le 3 janvier 2014**, le **Bureau de Coopération Interuniversitaire (BCI)** a pris le relais de la CREPUQ. Le BCI regroupe l'ensemble des établissements universitaires québécois et continue de coordonner les Programmes d'Échanges d'Étudiants (PÉE) reposant sur des ententes conclues avec des établissements d'enseignement supérieur situés dans 25 pays.



Site BCI : <https://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>

Qu'est ce que le programme BCI ?

Le Bureau de Coopération Interuniversitaire (BCI) est un programme franco-qubécois **permettant de réaliser un séjour d'études d'un semestre ou d'un année dans une université québécoise.**

Il s'agit d'un programme très exigeant, pour lequel la sélection se fait à partir de vos résultats universitaires.

Résultats universitaires : minimum 12/20 de moyenne.

Pour les universités contingentées, il est recommandé d'avoir, une moyenne supérieure à 12/20.

Les meilleures candidatures seront retenues !



Conditions pour présenter une candidature

Départ possible en L3, M1 ou M2 (sous réserve de trouver un programme d'études correspondant à vos études actuelles et plus particulièrement pour l'année N+1) :

➤ Répondre aux critères de nationalité suivants : tout étudiant régulièrement inscrit à la FdS de l'UM est éligible quelle que soit sa nationalité. Les étudiants étrangers (hors Europe) doivent avoir un titre de séjour en règle en France et dans le pays d'accueil durant toute la durée de la mobilité,

➤ Avoir un **dossier académique solide depuis le baccalauréat** (bons résultats),

➤ Durée d'études possible : **un semestre** à une **année académique** dans un des établissements québécois membres du BCI,

➤ **Frais de scolarité à régler** auprès l'établissement **d'origine**. Pas de frais de scolarité dans l'établissement d'accueil,

➤ Au retour à la FdS : **reconnaissance des crédits validés** dans l'établissement **d'accueil**.



Je réfléchis à mon projet...

- ➔ Mes résultats universitaires sont-ils suffisants ?
- ➔ Mon budget me permettra-t-il de partir ?



Liste des universités partenaires

Établissements francophones

- Université Laval (**contingentée, uniquement les très bons dossiers seront retenus – 6 places UM**)
- Université de Sherbrooke (**contingentée 3 places UM en 2020/2021**)
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- Université du Québec à Outaouais (UQO) (**contingentée, 2 places UM**)
- Université du Québec Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Établissement anglophone

- Bishop's University (**contingentée, avoir un très bon dossier – 1 place UM**). Justifier d'un bon niveau de langue anglaise.



En 2021/2022 les contingents de certaines universités peuvent changer, certaines universités qui n'étaient pas contingentées pourraient le devenir. Début janvier 2021, nous aurons plus d'informations de la Direction des Relations Internationales de l'UM concernant les contingents.



Avant de candidater

Avant de choisir un établissement québécois, vous devez **impérativement** vous rendre sur le site : <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca> et prendre connaissance des exigences requises pour chaque établissement. Vous devez consulter le site à partir du 10 décembre, et vérifier si le site BCI a été actualisé pour 2021-2022. Vous ne pourrez commencer vos démarches seulement si le site a été actualisé pour l'année N+1.

- L'établissement accepte-t-il d'être placé en deuxième choix ?
- Est-il possible de postuler pour une année ou un seul semestre ? Attention au stage de master. **Les étudiants en échanges BCI ne sont pas admissibles aux stages.**
- Quelles sont les restrictions par domaine d'études spécifiques ?
- Quels sont les prérequis ?
- Mes notes sont-elles suffisantes ?
- Où consulter la liste des programmes d'études ouverts aux étudiants **pour l'université de votre choix** .

Choix de l'université d'accueil

Identifier l'université d'accueil et le programme dans lequel vous êtes autorisés à suivre les cours :

- Vérifier le **contenu pédagogique** associé,
- Rechercher **la correspondance** la plus fine possible avec la formation FdS,
- Tenir compte des exigences spécifiques à chaque université,
- Bien comparer les **universités** et **leurs programmes**,
- Veiller à la pertinence du **choix de l'établissement** par rapport à **votre cursus**.



Vérifier la liste des programmes d'études ouverts aux étudiants hors Québec pour l'université de votre choix AVANT DE CANDIDATER !

➔ Les différentes étapes de recherche sur le site BCI

1. Je vais sur le site BCI <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca>,
2. Au milieu de la page, je recherche **un d'établissement d'accueil**,
3. Je consulte **les conditions d'admission**,
4. Je vérifie si mon programme en cohérence avec les cours de la FdS pour l'année N+1 est ouvert : il faut aller dans « **liste des programmes d'études ouverts aux échanges** »,
5. Je reporte le numéro **du code programme ouvert et titre** sur le contrat pédagogique (programme en cohérence avec mon cursus à la FdS).
6. L'étudiant doit **obligatoirement choisir** un seul programme d'études (une formation) parmi la liste des [Programmes d'études ouverts aux étudiants en échange](#).

Le contrat pédagogique



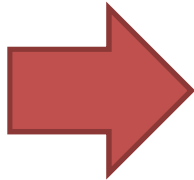
Le contrat d'études demande beaucoup de recherche personnelle sur le site web BCI : vous devrez y consacrer du temps !

Si votre programme est fermé, en aucun cas vous pourrez candidater.

L'étudiant assume la responsabilité de bien avoir sélectionné les cours constituant son programme d'études. Il sera bien entendu ensuite validé ou pas, par le responsable pédagogique et coordinateur RI de votre département de la Faculté des Sciences.



Choix des cours...



La sélection des cours doit se faire à partir **d'un seul programme d'études et d'un seul cycle d'études.**

➡ Le but n'est pas de trouver les mêmes cours que vous auriez pu suivre à la Faculté des Sciences mais de rester cohérent avec votre parcours en choisissant les cours dans votre domaine d'études.



Choix des cours

- ➡ Votre responsable de formation de l'année N+1 devra approuver les cours que vous projetez de suivre dans l'établissement d'accueil présélectionné.
- ➡ Pour connaître les cours proposés de l'université de votre choix :
Consultez la liste « **des programmes d'études ouverts aux échanges** » sur la [page dédiée à chaque université](#), copiez le code du programme, rendez-vous sur le site internet officiel de l'université en question et collez le code dans le moteur de recherche sur le site de l'université afin de trouver les cours disponibles.
- ➡ Compléter ensuite le contrat pédagogique et soumettez le à votre responsable de formation de l'année N+1 afin d'obtenir son accord sur le choix des UE.



Système universitaire au Québec



*Une année universitaire française équivaut à 30 crédits canadiens.
15 crédits (québécois) par semestre (environ 5 cours)*



Précautions à prendre si plusieurs choix

Universités	Choix 1	Choix 1 et 2	Place limitée	Recommandations
Laval	X		oui	Posséder un excellent dossier académique. 12 crédits minimum par session.
Bishop' s University	X		oui	Très bon dossier 12 crédits minimum par session 1er cycle (niveau baccalauréat). 9 crédits minimum par session pour le 2e cycle (niveau Maîtrise). Les crédits sont à vérifier pour 2021/2022
Université de Sherbrooke	X		oui	12 crédits minimum par session 1er cycle (niveau baccalauréat). 9 crédits minimum par session pour le 2e cycle (niveau Maîtrise). 1 crédit québécois = 2 ECTS ou 1 crédit à l'UdeS. Choisir les cours dans un seul programme.
Université du Québec à Montréal (UQAM)	X			programmes de 1er cycle (certificat ou baccalauréat) : un minimum de 12 crédits (4 cours de 3 crédits) programmes de cycles supérieurs (maîtrise) un minimum de 6 crédits (2 cours de 3 crédits).
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)	X			12 à 15 crédits au Baccalauréat. Maîtrise : 9 crédits (maximum 3 cours de 3 crédits). Posséder un excellent dossier académique.
Université du Québec à Rimouski (UQAR)		X		12 crédits à 15 crédits au baccalauréat. 9 crédits à la maîtrise.
Université du Québec en Outaouais (UQO)	X		oui	1er cycle : minimum 12 crédits et maximum 15 crédits par semestre. 2e cycle : minimum 9 crédits et maximum 12 crédits par semestre.
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)		X		12 crédits à 15 crédits au baccalauréat. 9 crédits à la maîtrise.

Important

Tous les ans, des étudiants dont le dossier a été présélectionné ne sont pas acceptés dans l'université québécoise de leur choix car ils n'ont pas vérifié si leur programme d'études était ouvert aux étudiants du programme BCI. L'étudiant assume la responsabilité de bien avoir sélectionné les cours constituant son programme d'études dans une université en croisant les informations du site web de la BCI.



Calendrier BCI

➤ **Session d'automne : fin août à fin décembre**

➤ **Session d'hiver : début janvier à fin avril**

➤ **Année universitaire : fin août à fin avril**



Précautions

- **Avoir l'aval** du professeur FdS à **chaque étape** du contrat pédagogique et de votre correspondant RI du département,
- Séjour de **stage non éligible**,
- Demander un **permis d'études** et pas un permis de travail,
- **Ne pas partir à l'étranger si vous n'avez pas validé votre année en cours**,
- S'assurer d'avoir reçu un **avis favorable des 2 universités avant de partir à l'étranger** (attendre votre lettre d'acceptation de l'université partenaire avant de prévoir un départ),
- **Pensez à faire votre inscription administrative à la FdS avant votre départ à l'étranger**,
- **Aucun retard possible à l'arrivée.**



Ma candidature est retenue...

Je m'occupe **sans plus attendre** des formalités administratives d'entrée dans le pays (CAQ & permis d'études, AVE, passeport...) : toutes les informations sur le site <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca>



ASPECTS MATERIELS ET FINANCIERS

Le CAQ (certificat d'Acceptation au Québec) peut être refusé pour des raisons financières. Il est conseillé d'obtenir l'adhésion de la famille à ce projet le plus tôt possible, de penser à mettre de l'argent de côté et de s'informer auprès de l'adresse suivante <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/index.html>. A titre indicatif, les frais de subsistance, pour l'année 2020, étaient estimés à près de 13000 \$ CAN, soit environ 9000 € pour une personne de 18 ans et plus. Le budget mensuel d'un étudiant se situe autour de 900 \$CAN, soit environ 600 à 650 € tout compris (logement, nourriture, dépenses personnelles, transport en commun).

Remarque sur la capacité financière exigée par les autorités de l'immigration.

Pour obtenir un Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ) pour études, vous devez démontrer que vous disposez des ressources financières suffisantes pour couvrir notamment les frais d'installation, les frais de subsistance... pour toute la durée de votre séjour.

Des justificatifs de ressources seront demandés au moment de la demande de visa (notification de bourse, épargnes....).



Financement de votre séjour au Québec...

Budget à prévoir (à titre indicatif)

➤ Avant votre départ

Coûts à assumer pour les démarches officielles :

- **Certificat d'Acceptation du Québec** : environ 80 € (116 \$ CAN au 01/01/2020)
- **Permis d'études** : environ 103 € (150 \$ CAN)
- **AVE** : 4,80 € (7 \$ CAN).

➤ Durant votre séjour au Québec

Certaines universités vous demanderont de payer des frais pour accéder à leurs bibliothèques.

Vous devrez également prévoir un budget pour le logement, nourriture, transport, divers...



Régime Sécurité sociale

Régime Sécurité sociale

Pour obtenir la carte d'assurance-maladie du Québec, **l'étudiant français** qui participe à un échange interuniversitaire doit en faire la demande **auprès de la CPAM : formulaire SE 401-Q-106.**



Vous voulez candidater ?

Vous êtes intéressé(e)s par le programme BCI pour une année d'études ou un semestre :

- ▶ Dossier de pré-sélection disponible [à partir du 10 décembre 2020](#) sur le site de la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier, Onglet RI dans les « actualités »,
- ▶ Dépôt du dossier de pré-sélection [sur rendez-vous avant le 28 janvier 2021](#) au Pôle des Relations Internationales,

Pour déposer le dossier, l'étudiant doit prendre un rendez-vous auprès du Pôle RI à fds.partir.international@umontpellier.fr. Une fois le rendez-vous fixé par le Pôle RI, veuillez vous présenter à l'accueil du Bâtiment 36

N'attendez pas le dernier pour déposer votre dossier !

Votre contact :

Pôle des Relations Internationales de la Faculté des Sciences
fds.partir.international@umontpellier.fr

Attention ! Vous n'avez pas à vous inscrire sur le site de la BCI. Vous devez d'abord constituer un dossier auprès de la FdS de l'UM qui doit procéder à une première sélection des dossiers en interne. Si vous êtes présélectionné(e) par la FdS, vous serez informé par email et un code vous sera envoyé pour compléter un formulaire de demande de participation.

